

Paris, le 29 décembre 2006 Communiqué de presse

La CJC dénonce les propos de François Fillon tenus sur France Inter : Chanteur en paradis fiscal et jeunes chercheurs en quête d'emploi

L'émission Inter'Activ du 21 décembre 2006 sur France Inter recevait notamment François Fillon. L'ancien ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche y a comparé le départ du chanteur Johnny Hallyday pour la Suisse avec la situation des jeunes chercheurs expatriés(1).

La fuite fiscale constitue un refus de participer à l'effort collectif, notamment en faveur des politiques publiques de la recherche et de l'innovation. A l'heure où les différents candidats à l'élection présidentielle insistent sur la priorité à donner au développement d'une société de la connaissance, et ce afin de conserver la compétitivité de notre pays face à la concurrence émergente, cette comparaison ne manque pas d'ironie.

Les jeunes chercheurs s'expatrient pour trouver un travail, que l'inertie culturelle, structurelle et politique ne leur permet pas d'obtenir ou de créer en France. Chaque année, dans notre pays, 10.000 personnes achèvent des recherches doctorales, mais moins de 3.000 d'entre eux intégreront l'enseignement supérieur et la recherche, souvent après différents emplois instables. Pour les autres, l'expérience professionnelle que constitue le doctorat, soulignée par une directive européenne et la loi sur la recherche, n'est prise en compte ni dans les fonctions publiques ni dans le secteur privé.

Aussi, trois ans après la fin de leurs recherches doctorales, 10,9 % des docteurs sont au chômage, tandis qu'un quart d'entre eux occupent un emploi précaire(2), souvent dans des conditions de travail illégales (financées par certains ministères, associations caritatives et fondations). D'ailleurs, il est courant de rencontrer dans les laboratoires français des jeunes chercheurs non rémunérés. Cette situation constitue une véritable exception française parmi les pays développés. Il ne faut donc pas s'étonner de voir ces jeunes quitter la France pour trouver de bonnes conditions de travail, une reconnaissance de leurs compétences, ou plus généralement un emploi.

Non, M. Fillon ! L'expatriation des jeunes chercheurs et l'exil fiscal de Johnny Hallyday ne relèvent pas de la même logique. Cette comparaison révèle surtout une profonde ignorance de thématiques dont vous aviez pourtant la charge il y a peu.

Références :

(1) http://www.radiofrance.fr/c/php/listen.php?file=/chaines/france-inter/chroniques2/invite-inter/invite-inter_21122006.rm (aux alentours de la 8ème minute)

(2) "De la thèse à l'emploi. Les débuts professionnels des jeunes titulaires de doctorat". Lettre mensuelle du CEREQ, n°220 juin 2005 <http://www.cereq.fr/pdf/b220.pdf>